



SAISON 2022/2023

FORMULAIRES D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il est nécessaire de remplir :

- un **formulaire officiel d'adhésion**,
- une **autorisation parentale** pour les mineurs,
- un **certificat médical spécifique ou un questionnaire de santé**.

Tous ces formulaires sont disponibles sur le site internet du club.

CERTIFICAT MEDICAL

Pour les majeurs, le certificat médical doit être daté de **moins d'un an** à la date de prise de licence. Il doit **impérativement mentionner la non contre-indication de la pratique de l'athlétisme en compétition**. Un formulaire est disponible sur le site internet du club. Pour les réinscriptions, le certificat médical reste valable 3 années consécutives mais, pour être dispensé de la production d'un nouveau certificat, les adhérents doivent remplir un questionnaire de santé disponible dans leur espace licencié du site web de la FFA : <https://www.athle.fr/acteur>

Pour les mineurs, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication n'est pas exigée. Le titulaire de l'autorité parentale doit remplir, avec son enfant un questionnaire de santé disponible sur le site internet du club.

ADRESSE MAIL

Toute inscription nécessite la communication d'une **adresse mail**, la licence étant envoyée aux adhérents **exclusivement par internet**.

NUMERO DE LICENCE

Pour tout **renouvellement d'inscription**, et à plus forte raison si l'on vient d'un autre club FFA (mutation), il est **impératif** de préciser de son **numéro de licence**.

CATEGORIES - MONTANT DES COTISATIONS – MODALITES DE REGLEMENT

Pour les renouvellements de licence, le montant des cotisations est le suivant :

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE	MONTANT DES COTISATIONS
Masters	VE	1988 et avant	Licence compétition 150 euros
Seniors	SE	1989 à 2000	
Espoirs	ES	2001 à 2003	
Juniors	JU	2004 et 2005	
Cadets	CA	2006 et 2007	
Minimes	MI	2008 et 2009	Licence compétition : 140 euros
Benjamins	BE	2010 et 2011	Licence compétition : 140 euros
Poussins	PO	2012	Licence découverte : 120 euros

Un supplément de 20 euros est appliqué au montant de la cotisation pour les premières inscriptions.

Outre le prix du maillot, fixé à 20 euros pour les catégories benjamins à vétérans, et dont le port est obligatoire en compétition. Le prix du maillot est inclus dans le coût de l'adhésion pour les poussins.

Un paiement échelonné sur 3 mois est possible sur demande lors de l'inscription. Le club accepte les cartes Top Départ et Pass Région.

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

- catégorie poussins, reprise le mercredi 7 septembre.
 - catégories benjamins à vétérans, la reprise aura lieu le lundi 29 août.
- Vous pouvez obtenir plus d'informations en vous rapprochant du secrétariat du club ou, pour les adhérents déjà inscrits, en prenant directement attache avec votre entraîneur.

HORAIRES – LIEU DES ENTRAINEMENTS

- -Poussins 2 (enfants nés en 2012) : mercredi de 15 heures à 15h45 au stade Revezs-Long
- -Autres catégories:
 - ✓ lundi soir de 18H45 à 20H15 au stade Revezs-Long
 - ✓ Mercredi de 15H45 à 17H15 au stade Revezs-Long
 - ✓ Jeudi de 18H45 à 20H15 au stade Revezs-Long
 - ✓ samedi de 10H00à 11H30 au stade Revezs-Long